



compromis signé mais piscine verte

Par **Gbrault**, le **26/04/2019** à **12:36**

Bonjour j'ai signé le compromis de vente de ma maison en mars; la signature définitive est prévue le 6 mai.

Mais....Les acquéreurs exigent que ma piscine (qui a tourné au vert car je ne suis plus sur place depuis 2 mois et son abri fermé pour la sécuriser, avec la chaleur, l'a faite tourner au vert) redevienne bleue turquoise comme lors de leurs nombreuses visites en début d'année. Peuvent-ils stopper la vente? Comment dois-je faire? Est-ce obligatoire de la rendre "toute bleue" alors que je vis à 1000km de là dorénavant? Un dédommagement est-il possible si besoin pour ne pas décaler la date de signature définitive?

Les crédits sont acquis et assurances obtenues.

Merci!

Par **jodelariege**, le **26/04/2019** à **19:00**

bonjour vous pouvez aussi demander à un pisciniste sur place de nettoyer cette piscine et de mettre les produits adéquats dedans pour quelle redevienne bleue.....

Par **Gbrault**, le **26/04/2019** à **19:05**

Bonsoir et merci de votre réponse, le hic c'est que nous sommes le 26 avril et qu'on signe le 6 mai: et sur cette période, zéro pisciniste disponible, pas avant 3 semaines!!! et je n'ai pas envie de repousser cette date.

donc votre réponse suppose que les acquéreurs sont en droit d'avoir cette exigence?

un dédommagement n'est-il pas possible (en notifiant dans l'acte le coût de nettoyage que je prends à mes frais par ex.)?

Par **Visiteur**, le **26/04/2019** à **19:22**

Bonjour

Tout à fait, si l'acquéreur accepte c'est la meilleure proposition à faire.

Par **youris**, le **26/04/2019** à **19:22**

bonjour,

vous pouvez proposer une réduction de prix et laisser à vos acquéreurs le soin de s'occuper de cet entretien.

salutations

Par **janus2fr**, le **27/04/2019** à **09:05**

Bonjour,

Y a t-il une clause du compromis vous imposant de laisser la piscine remplie et prête à l'emploi ?

Si non, je ne vois pas pourquoi vous vous cassez la tête à ce sujet, vous n'avez aucune obligation de le faire. Vous auriez même pu vider cette piscine comme cela on ne vous aurait pas embêté avec la couleur de l'eau...

Par **Visiteur**, le **27/04/2019** à **09:15**

Oui janus, ça n'est pas faux !